



المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي لدى مكتب الأمم المتحدة والمنظمات الدولية الأذرى جنيف — سويسرا

Conseil des Droits de l'Homme 24éme session de L'EPU

Déclaration de Djibouti à l'Examen Période de Danemark

Merci, Monsieur le Vice-Président

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation du Danemark et la félicite pour la présentation de leur rapport très complet et accessible.

Djibouti salue les efforts accomplis pour la promotion et de la protection des droits de l'homme Plus particulièrement l'adoption d'un troisième plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité et l'intégration d'un plus grand nombre des enfants handicapés dans les systèmes éducatifs ordinaires.

Mais la république de Djibouti fait part de sa préoccupation de la discrimination à l'égard des minorités, telles que les musulmans et recommande en ce sens les autorités danoises de mettre en place un plan d'action national contre le racisme, d'œuvrer en faveur de la tolérance et de préserver la liberté de croyance.

Djibouti recommande au Danemark d'interdire expressément la discrimination à l'égard des personnes Handicapés et la discrimination fondée sur la croyance religieuse.

Concernant l'assistance pour les réfugiés, les immigrés, et les groupes minoritaires devant les tribunaux, nous recommandons au Danemark de prendre des mesures efficace pour remédier la qualité inégale des langues minoritaires.

Enfin nous leurs souhaitons le plein succès pour la mise en œuvres des recommandations formulés à l'occasion de l'Examen Périodique Universel

Je vous remercie Monsieur le Vice-Président

Arbahim WITTI Mission de Djibouti

Mission permanente de la République de Djibouti 19, Ch. Louis-Dunant 1202 Genève

T: +0041 (0) 22 749 10 90 F: +0041 (0) 22 749 10 91